

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 99-14 du 24/02/1999 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (Journal de Monaco du 5 mars 1999).

(Abrogé par l'arrêté municipal n° 99-85 du 27 décembre 1999 .)